



ADHÉSION GOLF DU BOIS GUY

Valable jusqu'au 31 Décembre 2019

Golf du Chateau du Bois Guy
Lieu-dit Le Bois Guy
35 133 PARIGNÉ

info@bois-guy.fr

Adhésion au Parcours 9 Trous
du Château du Bois Guy et salle de musculation

Pièces et documents à fournir :

Une demande d'adhésion **par adhérent** (document ci-dessous)
Practice, parcours et association
Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assurance

Cotisation abonnement :

- Individuel : 730€
- Couple : 1 250 €
- Enfant moins de 18 ans : 150 €

Le règlement par chèque sera fait à l'ordre de CHATEAU DU BOIS GUY.

Le dossier complet pourra soit :

Etre envoyé au secrétariat de

Golf du Bois Guy :

Michael Linhoff

Lieu dit Bois Guy, 35133 Parigné

Etre déposé à la réception de l'hôtel :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Index :

Non classé

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les conditions d'utilisation des installations mises à la disposition des personnes désirant s'entraîner sur le parcours et le practice. L'esprit général qui a présidé à sa mise en œuvre est l'éthique du golf : le respect du terrain, respect de la nature, respect d'autrui, afin de permettre à tous les joueurs de profiter de l'ensemble des installations, dans une atmosphère de convivialité et de sportivité.

Parigné, le/...../.....

Signature de l'adhérent
(Précédé de "lu et approuvé")